

Image not found or type unknown



Cumul d'employeur et d'heures de travail

Par **phine**, le **10/10/2010 à 10:39**

Bonjour, Madame Monsieur ; Bonjour
je suis employée du secteur public je rencontre des difficultés financières j'ai la possibilité de travailler pour un second employeur quelques heures par moi
Quels sont mes droits
Quel est le nombre d'heures que je ne dois pas cumuler avec ses 2 employeurs
sachant que pour le premier je travaille à 35 heures hebdomadaire
d'avance merci de votre réponse
Cordialement
Phine